



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



## ANNEXE 4

### Synthèse de l'ORT

**d'Alès Agglomération et des communes d'Anduze, de  
La Grand'Combe, de Saint-Hilaire de Brethmas et de  
Saint-Jean du Gard**



**Anduze**  
*Porte des  
Cévennes*



**LA  
GRAND'  
COMBE**  
*Ma ville au naturel*



COMMUNE DE  
**Saint-Hilaire  
de-Brethmas**



SAINT-JEAN DU GARD

## Sommaire

1. Tableau de synthèse de l'Opération de Revitalisation de Territoire : plan d'actions.....	3
1.1. Tableau de synthèse d'Anduze.....	4
1.2. Tableau de synthèse de La Grand'Combe.....	5
1.3. Tableau de synthèse de Saint-Hilaire de Brethmas.....	6
1.4. Tableau de synthèse de Saint-Jean du Gard.....	7
2. Délimitation des secteurs d'intervention de l'ORT et des actions retenues.....	8
2.1. Les secteurs d'intervention prioritaire de l'ORT.....	8
2.2. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT d'Anduze et la spatialisation des actions.....	9
2.3. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de La Grand'Combe et la spatialisation des actions.....	12
2.4. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Hilaire de Brethmas et la spatialisation des actions.....	15
2.5. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Jean du Gard et la spatialisation des actions.	18

## **1. Tableau de synthèse de l'Opération de Revitalisation de Territoire : plan d'actions**

Le plan d'actions est la traduction opérationnelle du projet de territoire qui émane du diagnostic et de la stratégie territoriale. Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches-actions validées, et éventuellement de la liste des projets en maturation.

Les évolutions du plan d'actions et des fiches-actions sont examinées et validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant de la présente convention.

## 1.1. Tableau de synthèse d'Anduze

	Diagnostic	Enjeux	Actions PVD	temporalité de l'action	Actions complémentaires (autres programmes)
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un cadre de vie appréciable avec un centre ancien patrimonial remarquable</li> <li>- existence d'une OPAH-RU</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un habitat en coeur de ville dégradé</li> <li>- une augmentation de la vacance</li> <li>- une difficulté à s'installer sur Anduze pour les ménages aux revenus moyens et modestes</li> </ul>	requalifier le parc de logements anciens en matière de rénovation énergétique	FA n°A 1.01 – réalisation d'une OPAH-RU	Court terme (2021-2026)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : - 1.2.1. Programme immobilier d'une trentaine de logements sociaux Avenue Rollin sur l'espace dit « Coudeyre »
		valoriser l'habitat historique			
		lutter contre la vacance	FA n° A 1.02 – animation et communication autour de l'OPAH-RU	Court terme (2022-2026)	
		adapter l'offre de logements à la population (population âgée et jeunes ménages)	FA n°A 1.03 – création d'un habitat inclusif avenue Pasteur Rollin dans le coeur historique	Court terme (2022-2024)	
		développer une nouvelle offre de logements sociaux	FA n°A 1.04 – programmation d'un éco-quartier proche de la gare sur une friche	Court terme (2023-2026)	
	reconstruire la ville sur la la ville				
COMMERCES, ÉCONOMIE LOCALE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une diversité de commerces et la présence d'un marché le jeudi matin</li> <li>- des rues piétonnes et un réseau de places commerçantes</li> <li>- dispositif FOCCAL (foncière régionale)</li> <li>- Existence d'un UCIA</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un linéaire commercial discontinu et peu clair</li> <li>- des valeurs d'acquisition et locatives au dessus du marché</li> <li>- beaucoup de locaux vacants en centre-ville l'hiver</li> </ul>	lutter contre la vacance hors saison estivale	FA n°A 2.01 – Dispositif FOCCAL	Court terme (2023-2028)	
		inciter à l'installation des commerces en coeur de ville	Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat	Moyen terme : (2024-2026)	
		favoriser la transmission des commerces et des entreprises artisanales			
		aider au développement de nouvelles filières ou au renouveau de certaines filières	Etude d'opportunités économiques pour la réactivation des filières poterie et textile	Mandat suivant (2026-2028)	
MOBILITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence de transports en commun et des services Ales'y de l'agglomération</li> <li>- existence d'un chemin de fer, Train à Vapeur des Cévennes (uniquement touristique)</li> <li>- de nombreuses aires de stationnement</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des espaces de stationnement mal définis et une importance du stationnement sauvage en coeur de ville</li> <li>- stationnement et voies de circulations saturées en période estivale (tourisme)</li> <li>- sentiment d'insécurité des piétons et cyclistes</li> </ul>	améliorer le parc de stationnement, le rendre plus visible et résorber le stationnement sauvage	FA Transversale n°T 02 – étude mobilité	Court terme : (2023-2024)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : 3.1.4. Favoriser les projets au départ de la voie verte
		assurer une continuité des différents cheminements au sein de la commune	Aménagements en conséquences de l'étude mobilité	Moyen terme : (2024-2026)	
		proposer des aménagements ou des dispositifs afin de développer les mobilités actives	nouveau schéma covoiturage public	Mandat suivant : (2026-2028)	
		promouvoir et communiquer sur les mobilités actives et les initiatives existantes en la matière	Création d'une passerelle ou encorbellement afin de favoriser les mobilités douces	Moyen terme : (2024-2026)	
CADRE URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des nombreuses places en coeur de ville</li> <li>- présence de monuments historiques</li> <li>- rives du Gardon qui offrent un cadre de vie exceptionnel</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une ville assez minérale en dehors du Parc des Cordeliers</li> <li>- stationnement sauvage qui dégrade le cadre urbain</li> <li>- un centre-ville bien moins dynamique en période hivernale</li> </ul>	revaloriser l'espace public et protéger le patrimoine bâti	FA n°A 4.01 – Mise en place d'un PDA des monuments historiques	Court terme : (2023)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : Projet 1.3.24 : Réflexion sur la place de la publicité, de l'affichage et des enseignes dans l'espace public
		développer de nouveaux secteurs et réhabiliter des bâtiments des bâtiments en cohérence avec la qualité architecturale et l'identité urbaine de la commune	FA n°A 4.02 Espaces publics prioritaires	Court terme : (2023-2026)	
		proposer des aménagements pour des secteurs dégradés	FA n°A 4.03 – Aménagement des berges (notre Gardon)	Moyen terme : (2024-2026)	
		porter des initiatives de végétalisation de la commune	FA n°A 4.04 – Embellissement de la rue Basse et de la rue de la Fusterie	Moyen terme : (2025-2026)	
		développer un tourisme plus durable et bénéfique au coeur de ville	FA n°A 4.05 – Permis de végétaliser	Court terme : (2023-2028)	
		questionner la place de la voiture	FA n°A 4.06 – Mise en place d'une signalétique touristique, patrimoine et nature	Moyen terme : (2025-2026)	
			voir FA n° T 02 étude mobilité	Court terme : (2023-2024)	
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence des services du quotidien</li> <li>- diversité des équipements</li> <li>- événements culturels de création récente</li> <li>- tissu associatif dynamique</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une médiathèque peu attrayante</li> <li>- peu d'équipements et d'infrastructures pour les jeunes</li> <li>- des bâtiments existants très énergivores</li> <li>- tension en période estivale sur l'accès au centre ville</li> </ul>	requalifier et améliorer les équipements, notamment sur le volet énergétique	FA n°A 5.01 – Rénovation du gymnase	Court terme : (2023-2024)	
			rénovation de la crèche l'île aux enfants	Mandat suivant : (2026-2028)	
			FA n°A 5.02 – rénovation de l'école primaire André Clavel	Moyen terme : (2024-2025)	
		Maintenir les équipements et services de la commune et proposer de nouvelles activités	réorganisation des ateliers municipaux (en lien avec la FA n°4)	Moyen terme : (2024-2025)	
			FA n° A 5.03 – Maison Bellot : Médiathèque - Tiers Lieu (réhabilitation d'une friche)	Court terme : (2023-2025)	
		Assurer une mixité de publics dans les différents usages des équipements existants et à venir	FA n°A 5.04 – création d'une maison de la terre (étude de faisabilité)	Moyen terme : (2024-2026)	
	FA n°A 5.05 – Création d'une cour oasis à l'école primaire André Clavel	Court terme : (2023)			
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de professionnels de la santé sur la commune</li> <li>- existence d'initiatives au sein du QPV</li> <li>- création d'un PAT communal et volonté de créer de nouveaux jardins communaux</li> <li>- présence d'un médiateur sur le territoire QPV</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- départ à la retraite de plusieurs médecins ces dernières années et dans les années à venir</li> <li>- indicateurs très peu favorables en QPV</li> <li>- problématiques d'addiction pour une part de la population</li> <li>- vieillissement de la population</li> </ul>	accompagner les personnes pour leur permettre de bien vieillir au sein de la commune	voir FA n°3		
		développer une meilleure autonomie alimentaire en soutenant l'agriculture locale et la vente de produits locaux et en favorisant l'agriculture vivrière	FA n°A 6.01 – création d'un PAT communal	Court terme : (2021-2023)	
			FA n° A 6.02 - Développement et extension des jardins partagés	Court terme : (2023-2025)	
		accompagner les praticiens en santé dans leur installation sur la commune	FA n°A 6.03 – création d'un livret d'accueil à destination des professionnels de santé	Court terme : (2023-2024)	
	Projet local de Santé	Moyen terme : (2025-2028)			
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET COMMUNAUTÉ DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participe à la politique "ciel étoilé"</li> <li>- attention portée à la ressource en eau</li> <li>- PCAET en cours de rédaction</li> <li>- volonté politique de désimperméabiliser la ville et de la végétaliser</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- forte dépendance à la voiture</li> <li>- multiplicité des risques naturels</li> <li>- changement climatique</li> <li>- population assez polarisée avec un coeur ancien aux populations plutôt précaires et une périphérie avec une population plutôt aisée</li> </ul>	inciter les particuliers, entreprises et associations à réduire leurs émissions de GES	voir FA OPAH et rénovations des bâtiments communaux		
		prévenir les risques et anticiper les effets du changement climatique	voir FA n° éco-quartier, rénovations des bâtiments communaux, étude mobilité, PAT et jardins partagés		
			Mise en place du dispositif « Chaque goutte compte »	Mandat suivant : (2026-2028)	
			FA n° A 7.01 – réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux	Court terme : réalisé en 2022	
			voir FA n°6.01		
	veiller à l'intégration des habitants dans la vie locale et à une cohésion sociale	voir FA jardins partagés, permis de végétaliser et Maison Bellot			

## 1.2. Tableau de synthèse de La Grand'Combe

	Diagnostic	Enjeux	Actions PVD	Temporalité de l'action	Actions complémentaires (autres programmes)	
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité de logements</li> <li>- forte proportion de logements sociaux (respect de la loi SRU)</li> <li>- existence de 2 PIG, pilotés par Alès Agglo : « habiter mieux » et « louer mieux &amp; habitat indigne »</li> <li>- PLH : commune ciblée pour une OPAH-RU</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- habitat dégradé</li> <li>- forte vacance</li> </ul>	Améliorer la qualité de l'habitat	FA transversale n°T01 : étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) : accompagnement financier et technique pour la rénovation du parc privé	Court terme (2023-2024)		
		Lutter contre la vacance de logements				
		Améliorer la communication autour des dispositifs existants	FA n°LGC 1.01 : réalisation d'une OPAH-RU	Court terme (2023-2024)		
		Inciter (voire forcer) les propriétaires à ravalier leurs façades, rénover leurs logements	FA n°LGC 1.02 : poursuite de l'aide apportée aux particuliers pour le ravalement de façades pour les immeubles d'habitation	Court terme (2023-2024)		
		Faire venir de nouveaux investisseurs et court-circuiter les marchands de sommeil	FA n°LGC 1.03 : mettre en place le « permis de louer »	Court terme (2023-2024)		
COMMERCE, ÉCONOMIE LOCALE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- marché bi-hebdomadaire très attractif</li> <li>- présence d'organismes et associations pour l'insertion (notamment des jeunes)</li> <li>- foncier et bâtiments disponibles</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vacance de locaux commerciaux en centre-ville</li> <li>- fort taux de chômage</li> <li>- forte diminution du nombre d'emplois</li> </ul>	Renforcer le rôle de centralité commerciale en identifiant les axes structurants (rues marchandes) et définir les destinations des rdc commerciaux	FA n°LGC 2.01 : Faire une signalétique des commerces du centre-ville afin d'améliorer la visibilité du linéaire commercial	Moyen terme (2024-2026)		
		Améliorer la visibilité du parcours marchand pour y permettre un meilleur accès				
		Améliorer l'accès à l'emploi (augmenter le nombre d'emploi, améliorer le niveau de formation des habitants, faciliter la création d'entreprises)	FA n°LGC 2.02 : Opération Pise 2030 : acquisition puis réhabilitation ou démolition de bâtiments en vue d'installations d'entreprises	Court terme (2023-2024)		
		Attirer des entreprises et valoriser le tissu économique local (artisanat, art, culture...)	Développer l'Économie Sociale et Solidaire : pépinières de commerces innovants, d'artisans...	Mandat suivant (2026 et +)		
		Diminuer la vacance des locaux commerciaux	Mettre en place et structurer une boutique, lieu de vente des producteurs en circuit court, en relation avec les commerces éthiques (pour les jours sans marché)	Mandat suivant (2026 et +)		
MOBILITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité d'Alès</li> <li>- ligne ferroviaire avec deux haltes et desservie par des bus</li> <li>- nombreux stationnements</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prépondérance de l'utilisation de la voiture</li> <li>- pour les modes doux (vélo, piéton) : éloignement des hameaux et présence de dénivelé important</li> </ul>	Développer les modes alternatifs à la voiture individuelle (train, bus, covoiturage)	FA transversale n°T02 : Étude mobilité sur la commune de La Grand'Combe	Court terme (2023-2024)		
		Augmenter la part des modes actifs et sécuriser ces déplacements (voies séparées)	Voir FA n°LGC 2.02 : Opération Pise 2030 : création de voies douces (piétons, cyclistes) et requalification de l'avenue N. Mandela	Court terme (2023-2024)		
		Améliorer les liaisons entre les quartiers afin de fédérer l'ensemble des habitants	Aménagement d'une voie verte entre La Grand'Combe et Alès avec le concours du conseil départemental et d'Alès Agglomération, facilitant la mobilité douce (piétons et cyclistes)	Mandat suivant (2026 et +)		
		Conforter une offre de stationnement adaptée à la population (ex personnes âgées), à proximité des commerces	FA n°LGC 3.01 : Aménagement de l'Esplanade Ferdinand Durand (avec la réalisation de place de parking matérialisées)	Moyen terme (2024-2026)		
		Améliorer la signalétique entre la gare et le centre-ville (commerces, services publics, voies cyclables...) pour favoriser l'intermodalité	Études pour la requalification de la place de la Gare pour améliorer l'intermodalité (transport ferroviaire – modes doux)	Mandat suivant (2026 et +)		
CADRE URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre paysager très agréable</li> <li>- espaces publics de qualité (place de l'Église, théâtre de verdure F Kahlo)</li> <li>- Patrimoine naturel, historique, architectural</li> <li>- Végétalisation de la ville (arbres)</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- activités de tourisme et de loisirs à renforcer</li> <li>- peu de report du tourisme sur le centre-ville (commerces)</li> </ul>	Valoriser l'espace public	FA n°LGC 4.01 : Arboux : aménagement urbain et paysager « place des HLM »	Court terme (2023-2024)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement d'un espace de loisirs, théâtre de verdure Vallée Ricard (action réalisée en 2022 - inscrite au CRRTE)</li> <li>- aménagements urbains et paysagers (8 espaces publics ciblés – action inscrite au CRRTE)</li> </ul>	
		Questionner la place de la voiture dans les espaces publics	FA n°LGC 4.02 : Trescol : aménagement place Victor Hugo (temple)	Moyen terme (2024-2026)		
			voir FA transversale n°T 02	Court terme (2023-2024)		
			voir FA n°LGC 3.01	Moyen terme (2024-2026)		
		Végétaliser la commune (vallée Ricard, résurgence du ruisseau couvert)	FA n°LGC 4.03 : Création de jardins pédagogiques et d'un espace public avec des bancs (vallée Ricard)	Court terme (2023-2024)		
		Requalifier les friches urbaines, artisanales et/ou industrielles	Voir FA n°LGC 2.02 : Opération Pise 2030 - requalification des espaces publics : - « porte du cœur de ville » dont rue des Tuileries - esplanade des possibles	Mandat suivant (2026 et +)		
Renforcer les activités de tourisme et de loisirs et améliorer la captation des retombées touristiques sur le centre-ville	Création d'un sentier sur les berges du Gardon	Mandat suivant (2026 et +)				
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombreux équipements scolaires, sportifs</li> <li>- vie associative et culturelle très riche : nombreux événements</li> <li>- présence des services du quotidien</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- précarité de la population : accès amoindri aux équipements culturels et sportifs</li> <li>- bâtiments publics énergivores</li> </ul>	Optimiser les équipements publics existants	FA n°LGC 5.01 : audit énergétique de six bâtiments publics	Court terme (2023-2024)		
			FA n°LGC 5.02 : Rénovation et mise aux normes de la mairie (ascenseur, toiture)	Moyen terme (2024-2026)		
			FA n°LGC 5.03 : Rénovation du gymnase des Pelouses (rénovation toiture, sol et remplacement menuiseries) et des bâtiments communaux à proximité	Moyen terme (2024-2026)		
		Inciter les habitants à participer aux événements culturels, à adhérer aux nombreuses associations	FA n°LGC 5.04 : Création d'un jardin public avec des jeux pour enfants dans la cour de la médiathèque Germinal	Mandat suivant (2026 et +)		
	Développer et faire connaître les activités de la commune	Création d'un stake park et/ou pump track dans la vallée Ricard	Mandat suivant (2026 et +)			
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de nombreuses structures (soins, social, handicap) : maison de santé pluriprofessionnelle avec un laboratoire d'analyses médicales, centre de santé, centre médico-psychologique, EHPAD, maison des aidants, PCPE adultes autistes, PMI, CCAS...</li> <li>- lien social facilité par certains événements, certains lieux (ex marché)</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- précarité de la population</li> <li>- vieillissement des habitants et dépendance des personnes âgées</li> </ul>	Développer une meilleure autonomie alimentaire	FA n°LGC 6.01 : Création de jardins familiaux et pédagogiques (Trescol)	Court terme (2023-2024)	- agrandissement de l'EHPAD (action en cours de réalisation)	
			voir FA n°LGC 4.03	Court terme (2023-2024)		
			Mettre en place et structurer une boutique, lieu de vente des producteurs en circuit court, en relation avec les commerces éthiques (pour les jours sans marché)	Mandat suivant (2026 et +)		
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre de vie naturel</li> <li>- parc photovoltaïque au Nord de la commune</li> <li>- réseau de chaleur privé</li> <li>- Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Alès Agglomération</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- agriculture très peu présente sur la commune</li> <li>- dépendance à la voiture</li> <li>- multiplicité des risques naturels</li> </ul>	Améliorer la qualité de vie des habitants, notamment dans les quartiers les plus fragilisés (lien social / environnement / aménagement paysager)	voir FA n°LGC 5.02	Court terme (2023-2024)	- création d'un parc d'éclairage public LED (action inscrite au CRRTE, en cours de réalisation - dernière tranche en 2023)	
			voir FA n°LGC 6.01	Court terme (2023-2024)		
		Sensibiliser les habitants à la question de la transition écologique et au bien-vivre, notamment en les encourageant à rénover énergétiquement leurs logements	voir FA n°LGC 1.01	Court terme (2023-2024)		
		Assurer la résilience de la commune à long terme	voir FA n°LGC 5.01	Court terme (2023-2024)		

### 1.3. Tableau de synthèse de Saint-Hilaire de Brethmas

	Diagnostic	Enjeux	Actions PVD	Temporalité de l'action	Actions complémentaires (autres programmes)
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- marché immobilier attractif et dynamique</li> <li>- peu de vacance</li> <li>- majorité de propriétaires occupants</li> <li>- existence de 2 PIG, pilotés par Alès Agglo : « habiter mieux » et « louer mieux &amp; habitat indigne »</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vieillissement du parc immobilier</li> <li>- déficit en logements locatifs sociaux (commune carencée au titre de la loi SRU)</li> <li>- offre locative et en petits logements peu développée</li> </ul>	Améliorer la qualité de l'habitat (inciter les propriétaires à rénover leurs logements, améliorer la communication autour des dispositifs existants)	FA transversale n°T01 : étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) : accompagnement financier et technique pour la rénovation du parc privé	Court terme (2023-2024)	
		Proposer une offre de logements adaptée aux besoins de la population en limitant l'artificialisation des sols (objectif ZAN)	FA n°SHB 1.01 : réalisation d'une OPAH-RU	Moyen terme (2024-2026)	
		Permettre une plus grande mixité sociale (carence logements locatifs sociaux) pour un équilibre territorial	FA n°SHB 1.02 : Ecoquartier Jasse de Bernard : démarche innovante de construction d'environ 30 logements (50 % logements sociaux, habitat inclusif), création d'une crèche pour renforcer le rôle intergénérationnel, développement des filières de matériaux locaux (bois des Cévennes, paille, terre crue...), création d'un réseau de chaleur et d'une communauté énergétique...	Court terme (2023-2024)	
COMMERCE, ECONOMIE LOCALE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité des commerces du quotidien</li> <li>- zone d'activité économique et commerciale</li> <li>- faible taux de chômage</li> <li>- faible vacance commerciale (sauf centre-ancien)</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de commerce dans le centre-ancien et peu d'emploi tertiaire</li> <li>- pas d'Union des Commerçants (UCIA) donc pas d'animation commerciale collective</li> </ul>	Développer l'artisanat d'art dans le centre-ancien			
		Favoriser l'implantation de commerces dans le centre-ancien pour retrouver un esprit de cœur de ville	Réalisation d'une étude de faisabilité de réinstallation de commerces (artisanat d'art) dans le centre-ancien	Mandat suivant (2026 et +)	
		Développer le marché hebdomadaire pour en faire un vecteur de lien social			
		Maintenir les fonctions commerciales de la Jasse de Bernard et améliorer le confort d'usage du cadre marchand par un travail de végétalisation et d'aménagements urbains autour de l'axe routier	FA n°SHB 2.01 : Requalification des abords des commerces et de la RD981 à la Jasse de Bernard	Moyen terme (2024-2026)	
MOBILITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité d'Alès</li> <li>- ville de transit (axe Alès-Nîmes et Alès-Uzès-Avignon)</li> <li>- desservie par des lignes de bus</li> <li>- étude d'opportunité pour la réouverture d'une halte ferroviaire</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prépondérance de l'utilisation de la voiture</li> <li>- pour les modes doux (vélo, piéton) : éloignement des différents pôles de la commune</li> </ul>	Augmenter la part des modes actifs et sécuriser ces déplacements (ville du quart d'heure)	FA n°SHB 3.01 : Développer les mobilités actives pour devenir la ville du quart d'heure : création de voies cyclables rapides « LGV » (Ancienne Route de Nîmes et Route d'Uzès)	Moyen terme (2024-2026)	- Aménagement d'une piste cyclable le long de la route d'Uzès (BCO)
		Inciter les habitants à modifier leurs habitudes de mobilité, notamment pour les mobilités de courte distance (en lien avec les faibles contraintes actuelles de déplacement en voiture)	FA n°SHB 3.02 : Création des pistes mixtes piétons/cyclistes, pour favoriser le développement des mobilités actives : rue de la Burguerine	Court terme (2023-2024)	- Aménagement du chemin du pont (BCO)
		Améliorer les liaisons entre les différents pôles générateurs de déplacements (pôle sportif, zones d'activité économique et commerciale, pôle enfance-jeunesse, secteurs résidentiels...)	FA n°SHB 3.03 : Aménagement des parkings existants des écoles (pour améliorer leur fonction multimodale, favoriser le covoiturage)	Court terme (2023-2024)	- Aménagement du chemin de Camp Ardon (BCO)
		Améliorer les liaisons entre les deux polarités principales (centre-ancien et la Jasse de Bernard)	FA transversale n°T02 : Étude mobilité sur la commune de Saint-Hilaire de Brethmas (diagnostic, stratégie et plan d'actions ; toutes mobilités)	Court terme (2023-2024)	- En lien avec l'éventuelle réouverture de la halte ferroviaire : création d'un espace de vente des produits maraîchers en agriculture biologique, en accompagnement du PEM (BCO)
		Favoriser l'intermodalité	Création d'une voie mode doux pour relier le village au quartier de la Jasse de Bernard (rue des Vignerons, Avène)	Mandat suivant (2026 et +)	
			Création et aménagement de la halte ferroviaire (en fonction des conclusions de l'étude d'opportunité) et d'un pôle d'échange multimodal	Mandat suivant (2026 et +)	
CADRE URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre paysager très agréable</li> <li>- accès direct aux espaces de nature</li> <li>- offre touristique et de loisirs (randonnée notamment)</li> <li>- monument historique dans le centre-ancien</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'espace public fédérateur : place de l'église (Eugène Daufès) à valoriser</li> <li>- peu de report du tourisme sur le centre-ancien</li> </ul>	Valoriser la proximité de l'Avène pour en faire la « colonne vertébrale » de la commune (lien entre les quartiers, trame verte et bleue)	Création d'une voie mode doux pour relier le village au quartier de la Jasse de Bernard (rue des Vignerons, Avène)	Mandat suivant (2026 et +)	
		Déterminer quelle place accorder à la voiture dans le paysage urbain (en lien avec la mobilité)	FA n°SHB 4.01 : Requalification de la place E. Daufès (centre-ancien)	Moyen terme (2024-2026)	
			voir FA n°SHB 2.01	Moyen terme (2024-2026)	
			Tribies : aménagement de l'espace public et requalification de la voirie	Mandat suivant (2026 et +)	
	Favoriser l'émergence d'une activité de tourisme et de loisirs et améliorer la captation des retombées touristiques sur le centre-ancien	voir FA transversale n°T 02	Court terme (2023-2024)		
		FA n°SHB 4.02 : Création de sentiers de randonnée historiques et géologiques	Moyen terme (2024-2026)		
EQUIPEMENTS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombreux équipements scolaires, sportifs</li> <li>- vie associative riche</li> <li>- présence des services du quotidien</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de collège, lycée ou établissement d'enseignement supérieur</li> <li>- bâtiments publics énergivores</li> <li>- éloignement des pôles de la commune donc des différents services</li> </ul>	Rénover énergétiquement les bâtiments publics	FA n°SHB 5.01 : Rénovation énergétique et extension de l'école ROUCAUTE	Court terme (2023-2024)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du cimetière du village (comportant également l'aménagement d'un parking) (BCO)</li> <li>- Extension du cimetière du quartier de la Jasse (comportant également l'aménagement d'un parking) (BCO)</li> </ul>
			Rénovation énergétique et extension de l'école René DELEUZE	Mandat suivant (2026 et +)	
			FA n°SHB 5.02 : Rénovation thermique du bâtiment communal "La Poste"	Moyen terme (2024-2026)	
		Renforcer l'inclusivité et favoriser le lien social entre les habitants de la commune	FA n°SHB 5.03 : Création d'une aire de jeux inclusive, des jeux pour enfants porteurs de handicaps	Moyen terme (2024-2026)	
	Accompagner les équipements et services par un espace public approprié	Rénovation de l'ancienne mairie en tiers-lieu (1e étage)	Mandat suivant (2026 et +)		
		voir « cadre urbain » / enjeu « Déterminer quelle place accorder à la voiture dans le paysage urbain (en lien avec la mobilité) »	Moyen terme (2024-2026)		
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- offre de soins relativement satisfaisante, sauf médecine générale</li> <li>- offre hospitalière à proximité (Alès)</li> <li>- EHPAD (75 places), CCAS...</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vieillissement de la population</li> <li>- densité médicale de la Zone d'Action Complémentaire (zonage médecins ARS Occitanie) nettement inférieure à la moyenne nationale</li> </ul>	Améliorer l'accès aux soins pour les habitants	FA n°SHB 6.01 : Création d'un centre de santé (réhabilitation de l'ancienne mairie)	Court terme (2023-2024)	
		Développer des équipements en faveur de la santé	FA n°SHB 6.02 : Équipements sportifs : sentier randonnée, parcours santé autour du stade	Court terme (2023-2024)	
		Améliorer le maintien à domicile des personnes âgées et proposer une offre alternative de logements pour personnes âgées autonomes	FA n°SHB 6.03 : Accompagner les porteurs de projet privé pour la réalisation de maison en partage – lauréat de l'AMI PVD Habitat Inclusif	Court terme (2023-2024)	
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre de vie naturel</li> <li>- Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Alès Agglomération</li> <li>- volonté politique de rénovation énergétique et de production d'énergie renouvelable</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- peu d'exploitations agricoles</li> <li>- forte dépendance à la voiture</li> <li>- étalement urbain et artificialisation des sols</li> </ul>	Agir en faveur de la transition écologique (développement des énergies renouvelables, désimperméabilisation des sols, rénovation énergétique des bâtiments)	FA n°SHB 7.01 : Étude de faisabilité d'une opération d'autoconsommation collective (photovoltaïque) dans le centre-ancien et ses alentours	Court terme (2023-2024)	- Création d'un atlas de la biodiversité communale (BCO)
			voir FA n°SHB 5.01	Court terme (2023-2024)	- Création d'un musée du patrimoine archéologique et géologique de la commune (BCO)
			voir FA n°SHB 5.02	Moyen terme (2024-2026)	

## 1.4. Tableau de synthèse de Saint-Jean du Gard

	Diagnostic	Enjeux	Actions PVD	Temporalité de l'action	Actions complémentaires (autres programmes)	
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un cadre de vie appréciable et végétalisé</li> <li>- existence de 2 PIG, piloter par Alès Agglo : « habiter mieux » et « louer mieux &amp; habitat indigne »</li> <li>- PLH : ville ciblée pour une OPAH-RU</li> <li>- patrimoine commun riche, issu de l'époque des filatures</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- habitat en coeur de ville dégradé</li> <li>- manque de diversité dans l'offre de logements en centre-ville</li> <li>- forte augmentation de la vacance</li> </ul>	valoriser l'habitat historique en coeur de ville	FA transversale n°AT 01 – étude pré-opérationnelle OPAH-RU	Court terme : (2023)		
		lutter contre la vacance	FA n°SJDG 1.01 – réalisation d'une OPAH-RU	Court terme : (2024-2028)		
			FA n°SJDG 1.02 – animation et communication autour de l'OPAH-RU	Court terme : (2024-2028)		
		adapter l'offre de logements à la population (personnes âgées et jeunes ménages)	FA n°SJDG 1.03 – mise en place d'un permis de louer	Court terme : (2024-2028)		Mandat suivant : (2026-2028)
		requalifier le parc de logements anciens en matière de rénovation énergétique et agir sur le cadre urbain des habitants	proposer une nouvelle offre de logements pour répondre aux différents besoins	Moyen terme : (2025-2028)		
			stratégie de réhabilitation de bâtiments anciens acquis par la mairie	Moyen terme : (2025-2026)		
	améliorer le cadre paysager des HLM	Moyen terme : (2025-2026)				
COMMERCE ECONOMIE LOCALE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diversité de commerces et présence du marché le mardi matin</li> <li>- bassins de vie de la Vallée Borgne et de la Vallée Française tournés vers Saint Jean du Gard</li> <li>- recrutement d'une manager de commerce</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des horaires commerciaux peu adaptés aux personnes actives</li> <li>- fort taux de chômage</li> <li>- linéaire commercial peu visible et profitant peu de la dynamique du marché</li> </ul>	lutter contre la vacance	FA n°SJDG 2.01 – structuration d'un ou deux axes commerçants	Moyen terme : (2024-2028)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : - aménagements et équipements dédiés à l'arrivée du Stevenson	
		inciter l'installation de commerces en coeur de ville	réalisation de panneaux informatifs afin de situer les commerces	Moyen terme : (2025-2026)		
		favoriser la transmission des commerces et des entreprises artisanales	promouvoir la ville auprès des investisseurs	Moyen terme : (2024-2026)		
		créer une synergie entre le marché et les commerçants	FA n°SJDG 2.02 – Manager de commerce	Court terme : (2023-2025)		
		aider les personnes en difficulté d'insertion et favoriser le retour à l'emploi	Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée (voir stratégie)	Moyen terme : (2025-2026)		
MOBILITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une mobilité activée liée au tourisme</li> <li>- existence de transports en commun et dispositifs Alès'y</li> <li>- un centre-ville de taille réduite permettant une déambulation piétonne facile</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un manque important de places de stationnements, notamment en été, avec un phénomène de stationnement sauvage</li> <li>- prépondérance de l'auto-solisme</li> <li>- population précaire en centre-ville particulièrement touchée par les problèmes de stationnements</li> </ul>	requalifier les entrées de ville et leur apporter une identité paysagère cohérente	FA n°SJDG 3.01 – réaménagement de la déviation traversé la commune (RD907)	Moyen terme : (1e tranche 2024)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : - détermination de cheminements doux depuis/vers le centre ville	
		améliorer le parc de stationnement et le rendre plus lisible, notamment en période estivale	FA n°SJDG 3.02 – déplacement de la gare routière et création d'un PEM	Moyen terme : (2024)		
		résorber la problématique du stationnement sauvage	FA n°SJDG 3.03 – schéma directeur de requalification des espaces publics et mobilité CEREMA	Court terme : (2023-2024)		
		faciliter et promouvoir les mobilités actives	aménager des aménités pour les mobilités actives	Court terme : (2025-2026)		
			promouvoir le covoiturage avec une campagne de promotion	Mandat suivant : (2026-2028)		
CADRE URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rives du gardon : espace de vie agréable</li> <li>- bâtiments inscrits et classés au sein de la commune</li> <li>- patrimoine commun riche, témoin de l'époque florissante des filatures</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- problème de stationnement sauvage impactant la sécurité des usagers, le cadre urbain et le paysage-signalétique des espaces publics, des parkings et des équipements hétérogène et incomplet</li> <li>- dégradation de l'habitat</li> </ul>	réhabiliter les immeubles acquis par la commune	voir FA n°5		Contrat Bourg-Centre Occitanie : - campagne de ravalement de façades sur îlot prioritaire et devantures commerciales	
		améliorer le cadre de la commune en requalifiant les espaces publics	FA n°SJDG 4.01 – PDA	Moyen terme : (2024-2025)		
			FA n° SJDG 4.02 – valorisation et réaménagement du parc Rubens Saillens	Court terme : (2023-2025)		
		améliorer la signalétique en cohérence avec les objectifs fixés par le Parc National des Cévennes	FA n°SJDG 4.03 – mise en place d'une signalétique informative et directionnelle cohérente	Moyen terme : (2025-2026)		
		promouvoir un tourisme durable	identification et valorisation d'un parcours découverte dans la commune	Moyen terme : (2025)		
			valorisation des activités d'itinérance douce et de la randonnée	Moyen terme : (2024)		
questionner la place de la voiture dans l'espace public	schéma directeur de requalification des espaces publics en lien avec étude mobilité du CEREMA (voir FA n°11)	Court terme : (2023-2024)				
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des écoles pour tous les niveaux</li> <li>- nombreux équipements sportifs</li> <li>- équipements culturels et de loisirs</li> <li>- dynamisme du centre culturel de l'Oustal</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des relations un peu distendues entre la commune et les associations</li> <li>- difficultés à maintenir certains événements</li> <li>- pas d'espace dédié aux jeunes de la commune</li> </ul>	maintenir les équipements et services de la commune	FA n°SJDG 5.01 – création d'une école maternelle	Court terme : (2023-2024)	Contrat Bourg-Centre Occitanie : - réhabilitation du groupe scolaire élémentaire : accessibilité et toiture - définition d'un programme d'aménagement de l'ancien musée des vallées cévenoles (95 Grand Rue)	
			FA n°SJDG 5.02 – création d'une gendarmerie	Court terme : (2023-2024)		
		aider les manifestations culturelles et sportives à se maintenir ou se renouveler	FA n°SJDG 5.03 – développement des équipements sportifs pour une pratique autonome	Court terme : (2023)		CRTE : - réaménagement du « marché couvert » en lieu multifonctionnel de la commune : marché, cinéma, associations (finalisé)
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maison de santé pluriprofessionnelle</li> <li>- EHPAD</li> <li>- diversité de praticiens libéraux</li> <li>- création d'un PAT à l'échelle d'Alès Agglomération</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- précarisation des personnes âgées</li> <li>- vieillissement de la population</li> </ul>	accompagner les personnes pour leur permettre de bien vieillir au sein de la commune	Mise en place du programme Ville Amie des Aînés (voir stratégie)	Moyen terme : (2024-2028)		
		développer une meilleure autonomie alimentaire	FA n° SJDG 6.01 – création de jardins partagés communaux	Moyen terme : (2025)		
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET COMMUNAUTÉ DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'agriculteurs sur la commune</li> <li>- volonté politique de mise en œuvre d'actions vertueuses</li> </ul> <b>Mais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- précarité d'une partie de la population</li> <li>- multiplicité des risques</li> <li>- baisse du nombre d'agriculteurs</li> <li>- changement climatique</li> </ul>	améliorer le cadre de vie des habitants, notamment des quartiers les plus fragilisés	permettre la création de lieux qui favorisent la solidarité	Moyen terme : (2024-2028)		
			FA n°SJDG 7.01 – Mise en accessibilité de la mairie	Moyen terme : (2025)		
		assurer la résilience à long terme	améliorer la visibilité des agriculteurs et leur travail sur la commune	Moyen terme : (2025-2028)		
		sensibiliser les habitants à la question de la transition écologique et au bien-vivre, notamment encourageant la rénovation énergétique des logements	diagnostic énergétique des équipements existants	Moyen terme : (2024)		

## 2. Délimitation des secteurs d'intervention de l'ORT et des actions retenues

### 2.1. Les secteurs d'intervention prioritaire de l'ORT

Les secteurs d'intervention prioritaire de l'ORT ont été co-construits avec les partenaires du programme Petites Villes de Demain.

Compte-tenu des éléments de diagnostic ainsi que de la stratégie territoriale et du projet de revitalisation présentés ci-dessus, les cinq secteurs d'intervention prioritaire de l'ORT d'Alès Agglomération sont :

- un sur la commune d'Alès (ville-centre de l'EPCI, lauréate d'Action Cœur de Ville, non modifié et non détaillé ici),
- un sur la commune d'Anduze (PVD),
- un bi-sites sur la commune de La Grand'Combe (PVD),
- un sur la commune de Saint-Hilaire de Brethmas (PVD),
- un sur la commune de Saint-Jean du Gard (PVD).

Tous ces périmètres comprennent les centres-villes des communes concernées (sauf la partie du périmètre ORT de La Grand'Combe comprenant le hameau de Trescol).

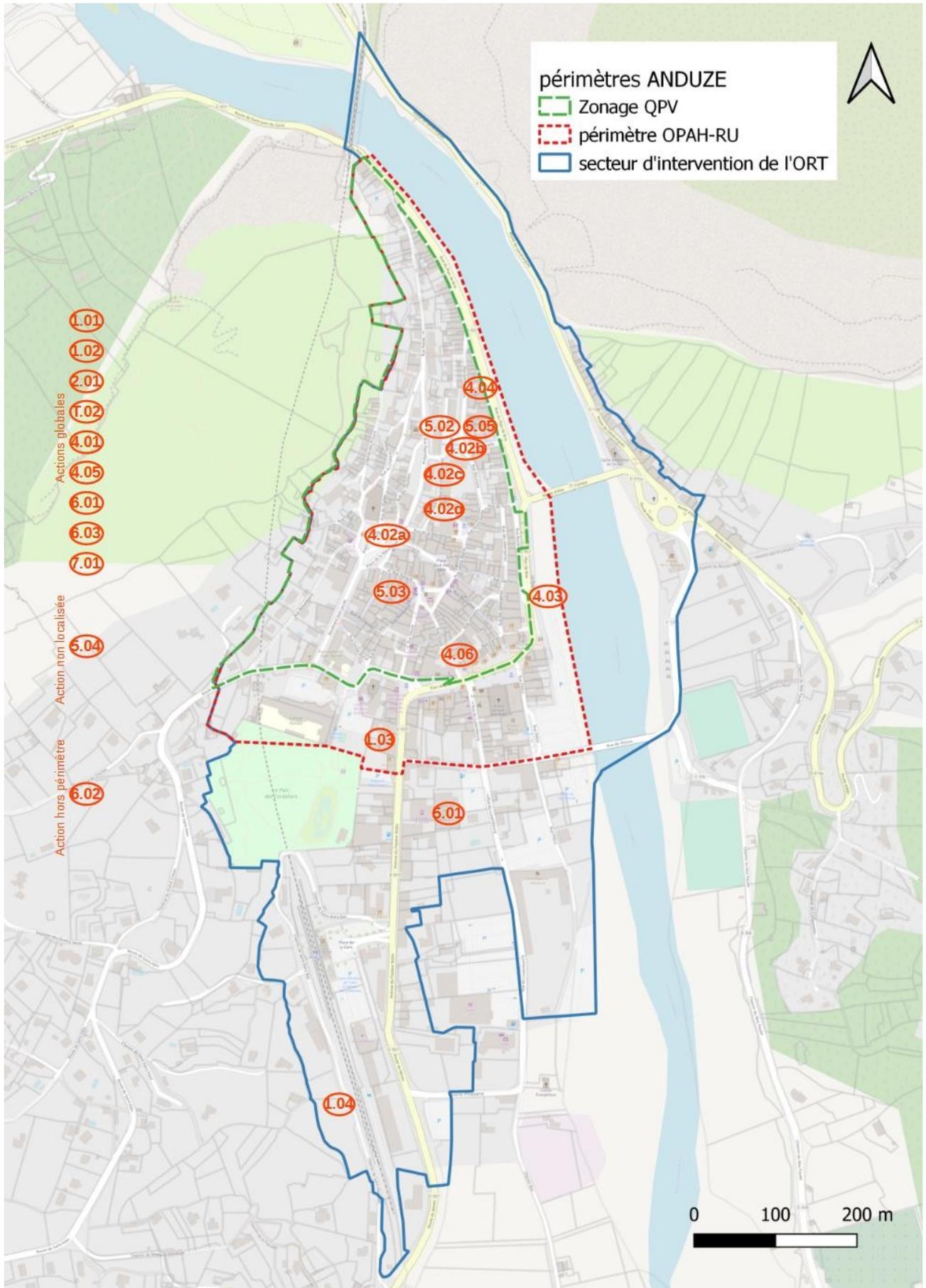
La définition et la délimitation des secteurs d'intervention prioritaire se basent sur une lecture croisée de plusieurs critères :

- secteurs ayant des fonctions de centralité (centre-ville, centre-ancien...),
- cohérence avec les secteurs existants :
  - Quartier Politique de la Ville (QPV) pour La Grand'Combe et Anduze
  - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour Anduze
  - Périmètres de protection des Monuments Historiques
  - Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
  - Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)
- études préalables à l'ORT :
  - étude habitat,
  - diagnostic commercial,
- dynamique de projets,
- analyse des outils de l'ORT et de leurs impacts.

## 2.2. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT d'Anduze et la spatialisation des actions

Le périmètre d'intervention prioritaire de l'ORT d'Anduze est composé de plusieurs sous-secteurs :

- **le centre-ville** : cœur historique d'Anduze, où se cumulent les enjeux d'habitat ancien dense, parfois dégradé et/ou vacant.  
Concentration des commerces de proximité, avec une forte activité en saison estivale, mais des locaux vacants en saison hivernale.  
Concentration des services (mairie, la Poste, école, collège...) et des équipements culturels, sportifs et d'espace de loisirs (médiathèque, parc des Cordeliers...)  
Intérêt patrimonial du centre-ville avec plusieurs monuments historiques
- **le quartier de « l'autre côté du Gardon »** : présence de commerces (restaurants, tabac/presse...) et de services (école de musique), complémentaires du centre-ville  
Perte de dynamisme et dégradation du bâti
- **le futur écoquartier de la Gare** : la gare, point d'arrivée du Train à Vapeur des Cévennes, est un lieu touristique, très fréquenté en été. Un projet d'écoquartier est en cours afin de créer du logement (privé et social) dans ce secteur.



## LÉGENDE – CARTE DE LOCALISATION DES ACTIONS DANS LE SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ORT D'ANDUZE

**Fiche action n°A 1.01** - Réalisation d'une OPAH-RU

**Fiche action n°A 1.02** - Animation et communication autour de l'OPAH-RU

**Fiche action n°A 1.03** - création d'un habitat inclusif avenue Pasteur Rollin dans le coeur historique

**Fiche action n°A 1.04** - programmation d'un éco-quartier proche de la gare sur une friche

**Fiche action n°A 2.01** - Utilisation du Dispositif FOCCAL

**Fiche action n°A 4.01** - Mise en place d'un PDA des monuments historiques

**Fiche action n°A 4.02** - Espaces publics prioritaire

**Fiche action n°A 4.03** - Aménagement des berges (notre Gardon)

**Fiche action n°A 4.04** - Embellissement de la rue Basse et de la rue de la Fusterie

**Fiche action n°A 4.05** - Permis de végétaliser

**Fiche action n°A 4.06** - Mise en place d'une signalétique touristique, patrimoine et nature

**Fiche action n°A 5.01** - Rénovation du gymnase

**Fiche action n°A 5.02** - rénovation de l'école primaire André Clavel

**Fiche action n°A 5.03** - Maison Bellot : Médiathèque - Tiers Lieu (réhabilitation d'une friche)

**Fiche action n°A 5.04** - création d'une maison de la terre (étude de faisabilité)

**Fiche action n°A 5.05** - Création d'une cour oasis à l'école primaire André Clavel

**Fiche action n°A 6.01** - création d'un PAT communal

**Fiche action n°A 6.02** - Développement et extension des jardins partagés

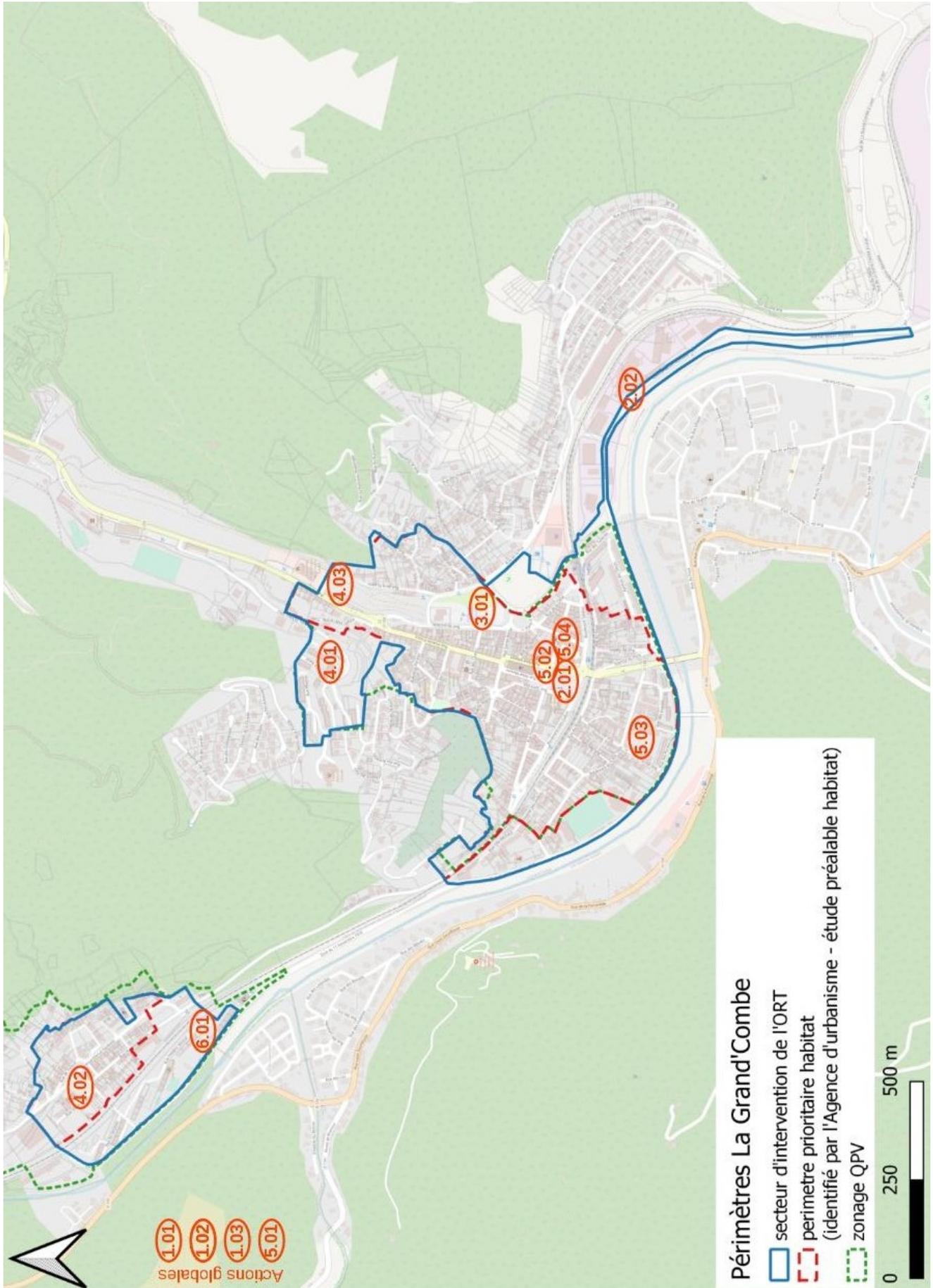
**Fiche action n°A 6.03** - création d'un livret d'accueil à destination des professionnels de santé

**Fiche action n°A 7.01** - Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux

## 2.3. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de La Grand'Combe et la spatialisation des actions

Le périmètre d'intervention prioritaire de l'ORT de La Grand'Combe est composé de deux secteurs disjoints :

- **le centre-ville « élargi »** : plusieurs sous-secteurs ont été identifiés afin de renforcer le rôle du centre-ville
  - **le centre-ville/ « ville haute »** : le cœur de ville est fédéré par la place Jean Jaurès, l'église monumentale qui la domine et les établissements scolaires imposants qui la cadrent. Partie la plus ancienne de la commune, située sur une terrasse haute du Gardon (« ville haute »), le centre-ville regroupe la plupart des commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, coiffeur, tabac/presse...) et services (mairie, de La Grand'Combe, malgré la forte présence de locaux vacants. La dégradation et la vacance de l'habitat est une problématique forte du centre-ville. Néanmoins, la présence d'une gare est un atout à valoriser pour renforcer l'attractivité de ce secteur.
  - **le centre-ville / « ville basse »** : la voie ferrée traverse la commune et coupe le centre-ville en deux parties. La « ville basse » (ou quartier des Pelouses et du Riste) accueille de nombreux équipements sportifs et culturels (piscine, stade, gymnase, espaces culturels...) et des établissements scolaires. La rénovation de l'habitat privé de ce secteur mixte (logements privés et logements sociaux) est également un enjeu.
  - **la vallée Ricard** : à proximité immédiate du centre-ville, la vallée Ricard offre plusieurs fonctions complémentaires : un accès à des espaces verts (y compris le théâtre de verdure), à la maison de santé, au supermarché, à un parking à requalifier qui dessert le centre-ville... L'objectif est de valoriser ces espaces permettant d'offrir des espaces de nature et de détente pour les habitants du centre-ville, de fédérer et relier les quartiers entre eux, de permettre des stationnements au seuil du cœur de ville, d'assurer des cheminements doux... Le lien sera ainsi renforcé entre le centre-ville et le quartier d'habitat social de l'Arboux au Nord, qui fait l'objet de plusieurs projets et fait partie du secteur QPV (Quartier Politique de la Ville).
  - **la Pise** : ancienne zone artisanale et industrielle, en déshérence depuis plusieurs années, sa requalification est donc un enjeu très fort et va permettre de développer des activités économiques, tout en économisant le foncier. Son réinvestissement va contribuer à la revitalisation de La Grand'Combe, car ce quartier est devenu une nouvelle entrée de ville depuis la création du pont G. Frêche au Sud de la commune.
- **le hameau de Trescol** : situé à environ 1,5 km du centre-ville, ce hameau cumule des problématiques dans l'habitat privé telles que la dégradation du bâti, la vacance, les performances énergétiques faibles, l'insalubrité... Soumis à des enjeux similaires auxquels s'ajoute le risque inondation, le quartier d'habitat social est en plein renouveau avec la démolition de logements au vu de la baisse démographique.  
L'objectif est de conserver le rôle résidentiel de ce hameau, complémentaire du centre-ville (logements privés denses mais avec du charme et un accès rapide à la nature), accessible facilement, y compris pour les modes actifs avec une voie réservée.



## LÉGENDE – CARTE DE LOCALISATION DES ACTIONS DANS LE SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ORT DE LA GRAND'COMBE

**Fiche-action n°LGC 1.01** : Réalisation d'une OPAH-RU

**Fiche-action n°LGC 1.02** : Aides aux ravalements de façades (poursuite)

**Fiche-action n°LGC 1.03** : Mettre en place le « permis de louer »

**Fiche-action n°LGC 2.01** : Faire une signalétique des commerces du centre-ville

**Fiche-action n°LGC 2.02** : Opération Pise 2030

**Fiche-action n°LGC 3.01** : Aménagement de l'Esplanade Ferdinand Durand

**Fiche-action n°LGC 4.01** : Arboux : aménagement de la « place des HLM »

**Fiche-action n°LGC 4.02** : Trescol : aménagement place Victor Hugo

**Fiche-action n°LGC 4.03** : Création de jardins pédagogiques et d'un espace public avec des bancs (vallée Ricard)

**Fiche-action n°LGC 5.01** : Audit énergétique de six bâtiments publics

**Fiche-action n°LGC 5.02** : Rénovation et mise aux normes de la mairie

**Fiche-action n°LGC 5.03** : Rénovation du gymnase des Pelouses et des bâtiments communaux à proximité

**Fiche-action n°LGC 5.04** : Création d'un jardin public avec des jeux pour enfants dans la cour de la médiathèque Germinal

**Fiche-action n°LGC 6.01** : Création de jardins familiaux et pédagogiques à Trescol

## 2.4. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Hilaire de Brethmas et la spatialisation des actions

Le périmètre d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Hilaire de Brethmas est composé de trois sous-secteurs, reliés le long du cours d'eau de l'Avène :

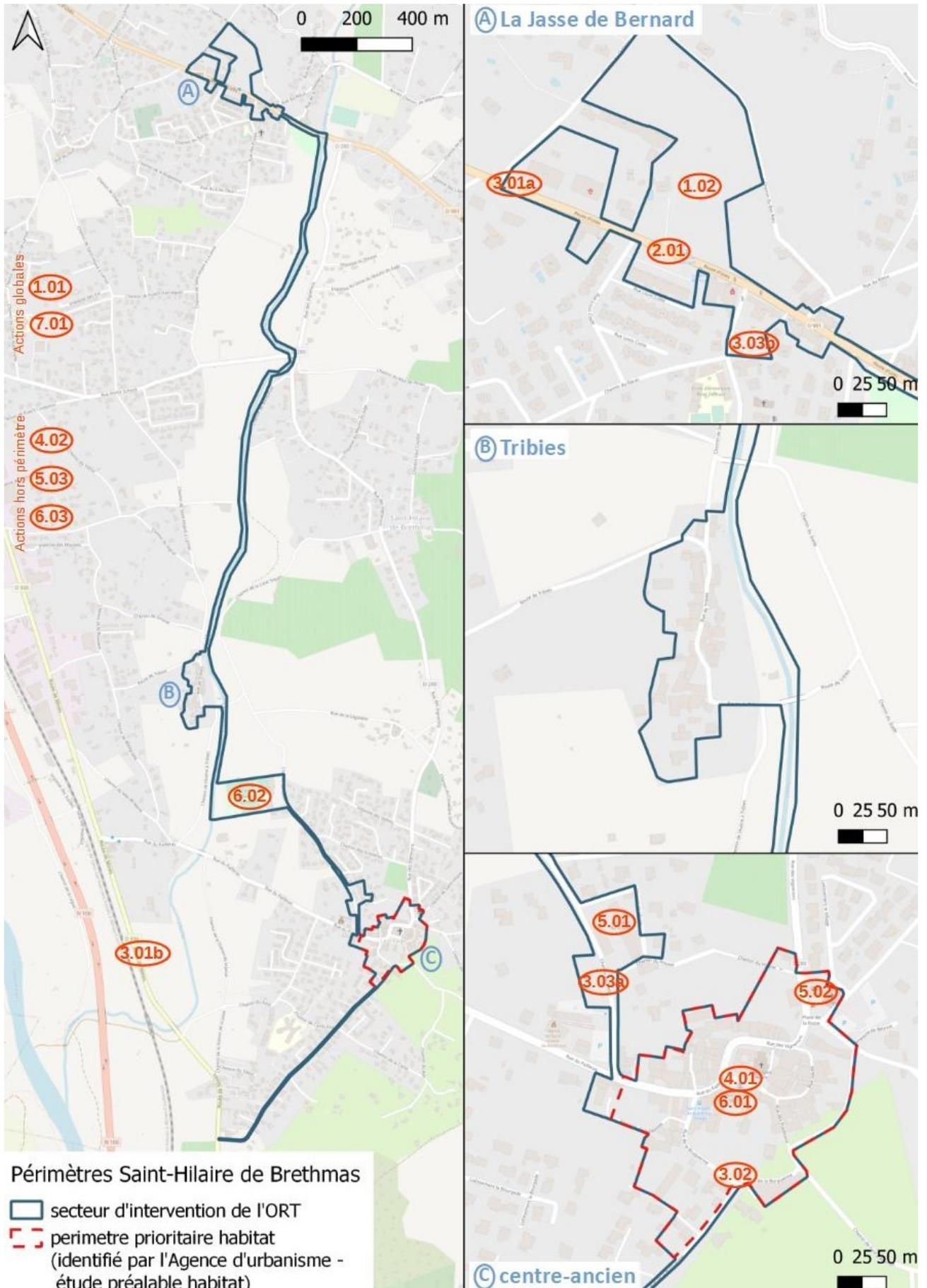
- **le centre-ancien (sous-secteur C)** : cœur historique de Saint-Hilaire de Brethmas, où se cumulent les enjeux d'habitat ancien (parfois dégradé), de perte de dynamisme commercial mais de concentration des services (mairie, la Poste, école, bibliothèque, centre de santé...), ainsi qu'un commerce (boulangerie). Ce quartier a également un intérêt patrimonial avec un monument historique (Église) et du bâti ancien rénové.

Le secteur d'intervention est aussi élargi au complexe sportif et culturel (entre le centre-ancien et Tribies), qui comprend un stade, un gymnase et une salle polyvalente accueillant de nombreux événements culturels ou festivités.

La rue de la Burguerine, reliant l'ancienne Route de Nîmes au Sud du centre-ancien, est considérée comme une entrée de ville pour les usagers venant des communes au Sud de Saint-Hilaire de Brethmas. Sa requalification avec création de voies douces et végétalisation va donc contribuer à la revitalisation du centre-ancien.

- **le hameau de Tribies (sous-secteur B)**: l'étude habitat a également ciblé ce secteur (de manière secondaire par rapport au centre-ancien), cumulant des problématiques telles que la dégradation du bâti, la vacance, les performances énergétiques faibles...
- **la Jasse de Bernard (sous-secteur A)** : établi à partir de quelques anciennes constructions le long de la route d'Uzès et d'une église, ce quartier s'avère être un pôle de centralité commercial avec des commerces de proximité (plusieurs boulangeries, tabac presse, boucherie-charcuterie...) ou encore les activités de restauration (restaurants, bars) et de service (auto-école, vétérinaire, coiffeur, professionnels de santé...), ainsi qu'un taux d'équipement minimum (une école et la bibliothèque).  
Linéaire commercial visible mais réparti le long d'un axe routier passant (route d'Alès à Uzès-Avignon), qui va être renforcée par la création de l'écoquartier  
Pas de problématique d'habitat dégradé

Le lien entre ces trois quartiers est également essentiel, afin de fédérer les habitants de Saint-Hilaire de Brethmas autour d'une identité commune. La valorisation de la proximité avec l'Avène permettra donc de créer une liaison inter-quartiers mais aussi un lieu propice aux loisirs pour les habitants, usagers et touristes.



## LÉGENDE – CARTE DE LOCALISATION DES ACTIONS DANS LE SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ORT DE SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS

**Fiche-action n°SHB 1.01** : Réalisation d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouveau Urbain)

**Fiche-action n°SHB 1.02** : Création de l'écoquartier de la Jasse de Bernard

**Fiche-action n°SHB 2.01** : Requalification des abords à la Jasse de Bernard

**Fiche-action n°SHB 3.01** : Devenir la ville du 1/4h : création de voies cyclables rapides

**Fiche-action n°SHB 3.02** : Aménagement de voies douces – rue de la Burguerine

**Fiche-action n°SHB 3.03** : Favoriser le covoiturage en aménageant les parkings des écoles

**Fiche-action n°SHB 4.01** : Requalification de la place E Daufès (centre-ancien)

**Fiche-action n°SHB 4.02** : Création de sentiers historiques et géologiques

**Fiche-action n°SHB 5.01** : Rénovation énergétique et extension de l'école ROUCAUTE

**Fiche-action n°SHB 5.02** : Rénovation thermique du bâtiment communal "La Poste"

**Fiche-action n°SHB 5.03** : Création d'une aire de jeux inclusive, des jeux pour enfants porteurs de handicaps

**Fiche-action n°SHB 6.01** : Création d'un centre de santé (réhabilitation de l'ancienne mairie)

**Fiche-action n°SHB 6.02** : Équipements sportifs : sentier randonnée, parcours santé autour du stade

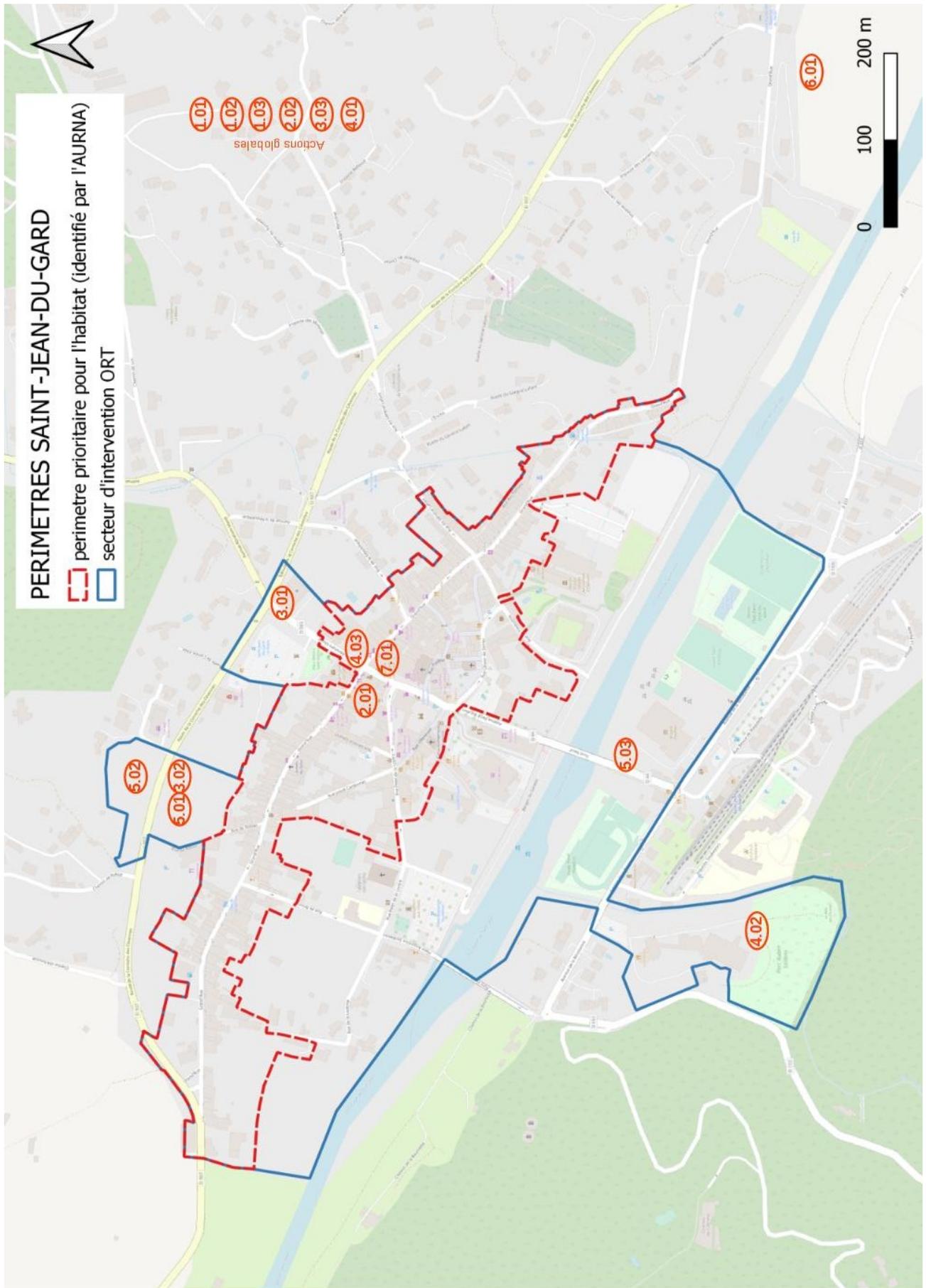
**Fiche-action n°SHB 6.03** : Accompagner les porteurs de projet privé pour la réalisation de maison en partage

**Fiche-action n°SHB 7.01** : Étude de faisabilité d'une opération d'autoconsommation collective (photovoltaïque) dans le centre-ancien et ses alentours

## 2.5. Le secteur d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Jean du Gard et la spatialisation des actions

Le périmètre d'intervention prioritaire de l'ORT de Saint-Jean du Gard est composé de plusieurs sous-secteurs :

- **le centre-ville** : cœur historique de Saint-Jean du Gard, principalement autour de la Grand'Rue, où se cumulent les enjeux d'habitat ancien dense, parfois dégradé et vacant.  
Concentration des commerces de proximité, avec une forte activité en saison estivale, mais des locaux vacants en saison hivernale.  
Concentration des services (mairie, la Poste...) et des équipements culturels, sportifs et d'espace de loisirs (médiathèque, ...)  
Intérêt patrimonial du centre-ville avec plusieurs monuments historiques
- **le pôle sportif (rive droite du Gardon)** : nombreux équipements sportifs (piscine, stade, salle d'escalade, salle de musculation, terrain de tennis) avec des nouveaux projets (city stade et pump track)  
Réaménagement de l'espace occupé anciennement par l'aquarium (Parc Ruben Saillens) afin de créer un arboretum, un théâtre de verdure



## **LÉGENDE – CARTE DE LOCALISATION DES ACTIONS DANS LE SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ORT DE SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS**

**Fiche-action n°SJDG 1.01** : réalisation d'une OPAH-RU

**Fiche-action n°SJDG 1.02** – animation et communication autour de l'OPAH-RU

**Fiche-action n°SJDG 1.03** – mise en place d'un permis de louer

**Fiche-action n°SJDG 2.01** – structuration d'un ou deux axes commerçants

**Fiche-action n°SJDG 2.02** – Manager de commerce

**Fiche-action n°SJDG 3.01** – réaménagement de la déviation traversé la commune (RD907)

**Fiche-action n°SJDG 3.02** – déplacement de la gare routière et création d'un PEM

**Fiche-action n°SJDG 3.03** – schéma directeur de requalification des espaces publics et mobilité CEREMA

**Fiche-action n°SJDG 4.01** – Mise en place d'un PDA aux Monuments historiques

**Fiche-action n°SJDG 4.02** – valorisation et réaménagement du parc Rubens Saillens

**Fiche-action n°SJDG 4.03** – mise en place d'une signalétique informative et directionnelle cohérente

**Fiche-action n°SJDG 5.01** – création d'une école maternelle

**Fiche-action n°SJDG 5.02** – création d'une gendarmerie

**Fiche-action n°SJDG 5.03** – développement des équipements sportifs pour une pratique autonome

**Fiche-action n°SJDG 6.01** – création de jardins partagés communaux

**Fiche-action n°SJDG 7.01** – Mise en accessibilité de la mairie